

# FLOTTE MOBILE ENTREPRISES (FME)



➤ À PARTIR DE **15 ABONNEMENTS MOBILE**,  
passez à la Flotte Mobile Entreprises\* et bénéficiez de :

- 10% de remise sur les abonnements Forfaits M et options Internet Mobile 4G
- Tarifs préférentiels sur les abonnements Forfaits Horaires
- Tarifs préférentiels sur les communications intra-flotte et hors flotte

Sur 20 abonnements Forfaits M 5 Go, avec l'offre FME

Payez **54 000 F TTC** au lieu de **60 000 F TTC**

**Economisez 6 000 FTTC /mois**

Sur 15 abonnements Forfaits M 25 Go, avec l'offre FME

Payez **81 000 F TTC** au lieu de : **90 000 F TTC**

**Economisez 9 000 FTTC /mois**

## SERVICES DÉDIÉS



### Blocage appels et SMS intra-flotte

Bloquez les appels et les SMS vers les numéros en dehors de votre Flotte Mobile.

Prix : 800 FHT par mois et par contrat



### Facturation partagée

Répartissez la charge des frais de mise en service, des abonnements et des communications entre votre société et vos employés.

Prix : 250 FHT par mois et par contrat



# FOCUS SUR LA FACTURATION PARTAGÉE

Ce qu'il faut savoir :

## ➤ EMPLOYEUR / GÉRANT DE SOCIÉTÉ

**Responsable du contrat :** vous choisissez la répartition des charges entre votre société et vos employés.

**Titulaire de la flotte :** vous devez vous assurer que vos employés paient leurs charges à temps.

**En cas d'incident de paiement, aucune saisie (création ou modification) sur votre flotte ne sera possible.**

Pour éviter cette situation, invitez-les à mettre en place un [prélèvement automatique](#) et le service « [ma facture par mail](#) ».

### Bon à savoir

En cas d'incident de paiement sur un ou plusieurs abonnements de votre flotte, seule la page 1 des factures de vos employés vous sera fournie sur demande expresse. Y sont indiqués : le destinataire, le montant et la date de la facture.

 Vos documents : contrat, fiche d'information FME, fiche d'information options et services, fiche sanitaire et formulaire de facturation partagée

## ➤ EMPLOYÉ

**Destinataire de la facture de certaines charges de votre abonnement mobile.** Vous trouverez la répartition des charges choisie par votre employeur sur le formulaire de la facturation partagée. La facture vous sera envoyée par e-mail ou par courrier. Assurez-vous que vos coordonnées soient à jour en envoyant un e-mail à [ae@opt.nc](mailto:ae@opt.nc) ou en appelant le 1016 (gratuit).

**Responsable du paiement de votre facture.** Mettez en place le prélèvement automatique en remplissant [le formulaire](#). Envoyez-nous l'«exemplaire pour l'OPT-NC» et déposez l'«exemplaire pour votre établissement financier» avec signature originale à votre banque au moins 5 jours avant la date choisie de prélèvement.

### Bon à savoir

Vous recevrez un SMS en début de mois indiquant le montant TTC de votre facture mobile et la date de prélèvement automatique sur votre compte ou la date de limite de paiement.

 Vos documents : formulaire de facturation partagée et autorisation de prélèvement automatique

➤ **SIMPLE ET RAPIDE, VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE FACTURE DIRECTEMENT SUR [NOTRE SITE INTERNET](#)**